

**Motion du 15<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Nationale CGT de l'Équipement et de l'Environnement réuni au CAP D'AGDE (34) du 3 au 7 juin 2013  
sur le devenir de l'Action Sociale Ministérielle**

Les délégués du 15<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Nationale C.G.T. de l'Équipement et de l'Environnement, réunis au Cap d'Agde du 3 au 7 juin 2013, ont examiné la situation de l'action sociale, à l'égard des agents retraités, des agents actifs du M.E.T.L. et du M.E.D.D.E., en poste dans les services centraux et déconcentrés de ces Ministères, dans les Directions Départementales Interministérielles (D.D.T.(M)), dans les services en Outre Mer, et dans les Etablissements Publics Administratifs (E.P.A.) sous tutelle de nos ministères.

Les nombreuses réformes ministérielles et inter-ministérielles conjuguées aux suppressions massives d'emplois et de missions, au blocage des salaires et des déroulements de carrière, ont aggravé la situation sociale des agents, générant à la fois, une perte de sens au travail, de plus en plus de souffrance au travail et, une dégradation continue de leur pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, l'action sociale ministérielle mise en œuvre par le CCAS, les CRCAS et les CLAS, est reconnue pour favoriser le lien et la cohésion sociale au sein des services, la culture commune, afin de prendre en compte la vie professionnelle et personnelle des agents actifs et retraités, ainsi que de leurs familles. Les délégués réaffirment leur attachement aux instances d'action sociale de proximité que sont les CLAS et dénoncent les décisions unilatérales de certains Chefs de services, particulièrement en DDT (M), de réduire les décharges d'activités aux président(e)s de CLAS pour l'exercice de leur mandat.

Il exigent que les Ministres du METL et du MEDDE reçoivent dans les plus brefs délais, une délégation du CCAS et des fédérations syndicales représentatives, suite à la demande d'audience commune formulée depuis plusieurs mois.

Au moment où le gouvernement ouvre l'agenda social avec un volet « action sociale », pour tous les agents des trois versants de la fonction publique, les délégués au Congrès, exigent que les ministres du METL et du MEDDE, prennent leurs responsabilités et passent de la parole aux actes après avoir annoncé à maintes reprises que l'action sociale était une priorité.

Il est nécessaire que cette prise de responsabilité se traduise aussi par l'obtention de garanties auprès des services du Premier Ministre pour pérenniser les CLAS dans les DDT(M), par des engagements Ministériels pour garantir la continuité de l'action sociale de proximité dans les E.P.A.(V.N.F., C.E.R.E.M.A.).

Ils exigent une augmentation significative du budget de l'action sociale afin que celui-ci soit porté à hauteur de 3 % de la masse salariale et des pensions.

Ils réaffirment que la réponse aux besoins sociaux des personnels actifs et retraités et de leurs familles en matière de logement, de restauration, d'aides à la famille et de prestations individuelles et collectives, nécessite des moyens financiers, matériels et humains que la CGT ne laissera pas brader sur l'autel de la modernisation de l'action publique.

L'HUMAIN restera au cœur de nos revendications !